

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRIQUE ENERGIE RENOUVELLABLE » en abrégé « AER »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU DJIBI NORD II BOULEVARD ABRI 2000 AVENUE
GROUPEMENT RUE 4000 VILLA R+3 LOT 56 ILOT 31, Lot
56, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Nov 2021, et enregistrés au CEPICI le 18 Nov 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIQUE ENERGIE
RENOUVELLABLE » en abrégé « AER »

Objet : Achat, vente et installation de tous appareils de sécurité et de détection, ainsi que toutes prestations de services y afférentes, La création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements et équipements destinés à la production et à la commercialisation de toute énergie dont la source est d'origine renouvelable,

- La vente de l'énergie produite,
- La promotion des énergies renouvelables et des économies d'énergie,

- Commercialisation de tous produits pétroliers
- Installation et exploitation de station de carburant

- Installation, exploitation et maintenance de solution d'énergie renouvelable

- Installation, commercialisation et maintenance de tous produits électriques de basse et haute tension

- Import et export de véhicules, de camions et engins, et autres appareils à moteur,

- Transport de tout genre,
- Maintenance mécanique et hydraulique,

Commercialisation de moteurs, de pièces détachées importés, ainsi que toutes prestations de services y afférentes, Le développement et la commercialisation de solutions informatiques, la conception, le développement

et la commercialisation de logiciels et produits informatiques et techniques, Prestation de services divers aux entreprises. Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU DJIBI NORD II BOULEVARD ABRI 2000 AVENUE GROUPEMENT RUE 4000 VILLA R+3 LOT 56 ILOT 31, Lot 56, Ilot 31

Dirigeant(s) Mlle CAMARA TALTCHIO ANGELE (GÉRANTE), M TIOKO GREBO JEAN-MARIE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02192 du 12/04/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28887/GTCA/RC/2023 du 12/04/2023

